



<http://amopa54.fr>

<https://amopa54.blogspot.com>

Parution en décembre 2024

La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du Président

Cher(e)s ami(e)s amopalien(ne)s,

Je reviens vers vous en cette fin d'année 2024. Vous avez reçu courant octobre le dernier numéro de « **La Lettre** » vous donnant les nouvelles concernant les activités de notre section. Le comité souhaite attirer votre attention sur les manifestations prévues au cours du premier trimestre 2025.

Sauf imprévus, la date de notre repas traditionnel est fixée au **mardi 04 février**, toujours au Lycée Stanislas à Villers-lès-Nancy. Quant à l'Assemblée Générale, sa date prévue est le **mercredi 12 mars** et elle se tiendra à NANCY ; son lieu vous sera précisé lorsque nous vous ferons parvenir l'invitation et les différents documents habituels.

Une nouvelle fois, je tiens à renouveler mon appel aux volontaires à nous rejoindre au sein de notre Comité ; plusieurs de nos membres ne sont malheureusement plus là... n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements.

En attendant de nous retrouver, nous vous souhaitons une bonne fin d'année, et passez d'excellentes fêtes avec vos proches.

Amitiés à vous.

Henri BAN

1. Projet " ARENE LEXICALE " par les Étudiants de l'IUT Nancy-Charlemagne

Comme en 2024, le projet « Arène lexicale » sera proposé en 2025 à une nouvelle équipe d'étudiants du **Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) en Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)**, au sein de l'établissement IUT Charlemagne et sous la supervision de leur professeur de Droit, Monsieur Matthias MARTIN.

Ce groupe d'étudiants devra donner corps au projet entre janvier et avril 2025 : organiser le challenge, mener des actions pour trouver les financements nécessaires, communiquer de manière efficace pour ouvrir les frontières du département GEA et faire participer un maximum d'étudiants des autres départements de l'IUT. L'objectif majeur poursuivi est de sensibiliser ces jeunes à la langue française, sous une forme ludique.

Le Comité AMOPA 54, à nouveau sollicité par Monsieur Matthias MARTIN, encourage ce projet et apportera son concours aux différentes étapes de sa réalisation.

Dominique DUBAUX

2. Célébration du 70^e anniversaire de la signature du Décret n°55-1323 du 4 octobre 1955 portant institution d'un ordre des Palmes académiques dans sa forme actuelle

« Les Palmes académiques, de l'Université à la vitrine de la France »

Ce projet est porté par Monsieur Matthias MARTIN, maître de conférences HDR en Droit privé, en lien avec l'AMOPA 54 et l'Institut François GENY (principal laboratoire de Droit privé de l'Université de Lorraine).

Il s'agit de célébrer, entre octobre et novembre 2025, les 70 ans du décret du 4 octobre 1955 rénovant l'Ordre des Palmes académiques dont la création remonte au décret impérial du 17 mars 1808.

La manifestation comportera trois volets :

- Organisation d'une exposition à la Bibliothèque universitaire de Droit pendant le mois d'octobre avec présentation d'insignes anciens et kakemonos illustrant l'évolution de l'ordre,
- Proposition d'une demi-journée d'étude sur l'histoire des Palmes académiques,
- Edition d'une plaquette commémorative sur l'évolution des insignes et les textes juridiques.

Michèle PROTOIS et Dominique DUBAUX

3. Bourses Universitaires 2025

The flyer is for the "Bourses Nationales de soutien à un projet d'études Enseignement supérieur" organized by AMOPA (Association des Amis de l'Ordre des Palmes Académiques) and MAE (Mutuelle Assurance Étudiants). It is valid from 2024-2025. The program is aimed at students aged 18 to 25 who want to pursue their studies in France or abroad. It offers grants for research projects, travel, or internships. The application is open to students in various fields: artistic, literary, economic, social, scientific, or technological. The AMOPA and MAE solidarity grant provides financial support for these students. For more information, visit www.amopa.asso.fr or email amopa.courriel@orange.fr. A QR code is also provided.

L'AMOPA, en lien avec la MAE, spécialiste de l'assurance scolaire, propose des bourses universitaires de soutien à des projets d'étude ou de recherche innovants, à réaliser pendant l'été, pour des étudiants de 18 à 25 ans, du BTS au Master.

L'AMOPA 54 lance chaque année l'appel à projets dans le département. Mais depuis deux ans, aucun projet de Meurthe-et-Moselle n'a été retenu pour une aide.

Cette année, c'est le cabinet de Madame la Présidente de l'Université de Lorraine qui se charge de relayer l'information auprès des professeurs susceptibles de diriger des candidats.

Les étudiants ayant obtenu une bourse ont l'honneur de présenter leurs travaux lors de l'Assemblée Générale de l'AMOPA 54.

Les projets seront à adresser pour le 14 février 2025 à : michele.protois@wanadoo.fr

Michèle PROTOIS

4. Repas au Lycée polyvalent régional Stanislas, le mardi 4 février 2025 à 11 h 45

468, rue de Vandœuvre, 54600 Villers-lès-Nancy



Apéritif

Menu

Cappuccino de champignons

Darne de saumon et ses accompagnements

Salade et assiette de fromages

Galette des Rois

Vin, café, boissons chaudes

Prix : 28 € par personne ; maximum 40 personnes

Inscription pour le repas du Lycée Stanislas, avant le 24 janvier 2025, auprès de :

Monsieur Henri BAN, 1 ter, rue du Général Leclerc, 54122 AZERAILLES

.....
X.....

Mme, M. s'inscrit pour le repas au Lycée Stanislas
du mardi 4 février 2025 à 11 h 45

Nombre de personnes :

Je joins un chèque à l'ordre de l'**AMOPA 54** de 28 € x = €

Date et signature

.....
X.....

Adresses utiles :

Secrétaire : Karine LEPAGE, 52 rue Charles Martel, 54250 Champigneulles
Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal NEY, 54140 Jarville-la-Malgrange
Président : Henri BAN, 1ter rue du Général Leclerc, 54122 Azerailles

Directeur de la publication :

Michèle DUJANY, Présidente nationale de l'AMOPA

Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125

Henri BAN, Président délégué de la section de M-M